

Case 3000, 1530 Payerne

[www.journaldesbrandons.ch](http://www.journaldesbrandons.ch)

[case3000@journaldesbrandons.ch](mailto:case3000@journaldesbrandons.ch)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **EDITION 2021 DU JOURNAL DES BRANDONS**

Au vu de la situation sanitaire actuelle avec ce fichu Covid-19 et malgré l'incertitude de son évolution pour ces prochains mois, la rédaction du Journal des Brandons a tout de même décidé de maintenir la publication de l'édition 2021 de votre journal préféré.

**Cette édition sera en vente pour la date officielle des Brandons 2021, soit le week-end du 20-21 février.**

Les Mours et Plumiers espèrent ainsi maintenir nos traditions payernoises et plus particulièrement celle des Brandons, même si les festivités habituelles ont d'ores et déjà été annulées à la date officielle.

Dès lors, nous invitons tous les correspondants en herbe à nous envoyer, dès aujourd'hui, leurs proses, histoires et photos par courrier électronique [case3000@journaldesbrandons.ch](mailto:case3000@journaldesbrandons.ch) ou par courrier postal à : *Case 3000, 1530 Payerne.*

Malgré les difficultés financières actuelles et à venir, la rédaction compte tout de même sur le soutien habituel de ses annonceurs pour que ceux-ci jouent le jeu et acceptent de verser leur obole pour leur annonce dans le Journal. A cet effet, ils seront contactés ces prochains jours (courrier, email, téléphone) et nous espérons qu'ils y réserveront bon accueil.

Ensemble serrons-nous les coudes pour mettre un peu de joie et d'humour en ces temps moroses et pour poursuivre la tradition !

Que vivent les Brandons de Payerne !

Les Mours et Mourdzets

PS : pour toutes autres communications relatives aux Brandons, merci de vous référer au site internet [www.brandonspayerne.ch](http://www.brandonspayerne.ch) ou à la page facebook du comité d'organisation des Brandons de Payerne.